



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

73450

cerfa

N° 14734102

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
MARTINIQUE

- 5 AVR. 2013

ARRIVÉE

Date de réception

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Defrichement pour une construction individuelle

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom HUEY

Prénom PATRICK

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

n° 51 A

defrichement sur une
superficie inferieur a 25 Ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

defrichement préalable a la construction
d'une maison individuel,

ARRIVÉE S/CPDT

10 AVR. 2013

N° 310

CPDT	CS	URBA	PTN	PTS	PTC	EE	STATS	SIG	UNC	URA	US
Connaissance prospective développement territorial											
PROJET DE REPONSE											
ELEMENT DE REPONSE											
SUITE A DONNER											
POUR INFORMATION											
DATE: 10/4											
COURRIER N°: 100 JPP											

4.2 Objectifs du projet

construction d'un logement individuel

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- défrichage
- terrassement
- Viabilisation
- construction d'un logement individuel

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

dans le cadre d'une autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Ensemble des 2 parcelles concerné par le projet de défrichement longueur (m) par largeur (m) x surface (m ²) 70x84x=5442m ² partie à défricher = 4000 m ² selon plan joint	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

quartier LA
FERME
97229 Trois Ilets
Parcelle section I
n° 389
n° 499

Coordonnées géographiques¹

Long. 61° 02' 09" 2 Lat. 14° 31' 36" 8

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- défrichement
- terrassement
- viabilisation
- construction d'un logement individuel

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace urbain à caractère rural.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'urbanisme approuvé le 10 Décembre 2003
et modifié le 20 Décembre 2004.
Parcelle I 389 et 499

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	en dehors des 50 pas géométrique
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Parc naturel régional de Martinique
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☒	parcelle I 389 I 499 situés dans l'espace de fonctionnalité de la zone humide n° ZH 96 (mangrove de Vatable) sans incidence sur le projet,
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN approuvé en date du 19 novembre 2004 Parcelles assiette du projet classées en zone jaune allée (mouvement de terrain et faille)
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Produit de débardage et Déchets Végétaux. Enlever en décharge contrôlée. ST Luce.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	proximité de la Zone Humide ZH 96 et d'un espace Boisé classé non impacté par le projet présente. Effet limité compte tenu de l'étendue de l'espace de fonctionnalité concerné et de l'implémentation du projet.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	Voir ci dessus. et problématique PPRN devant faire l'objet d'un accord préalable des services de la DAAF et L'ONF. (Visite de terrain) préalable.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	PPRN operation devant faire l'objet d'un accord préalable des services de la DAAF et de l'ONF.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	chantier = Pelleteuse sur chenille pour arrachages des souches Problématique + non concuise, traité conformément aux normes et réglement en vigueur par l'entreprise mandatée,
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <i>et fond cadastral</i>	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de l'implantation de la zone à défricher.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Trois Jlets.

le,

27 mars 2013

Signature

[Signature]

DÉPARTEMENT
d MARTINIQUE
COMMUNE
de ROSE-LEVE

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
SERVICE DES OPÉRATIONS FISCALES ET FONCIÈRES
CADASTRE
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

00101
1 Septembre
Section
° Feuille
Echelle : 1/5000^e



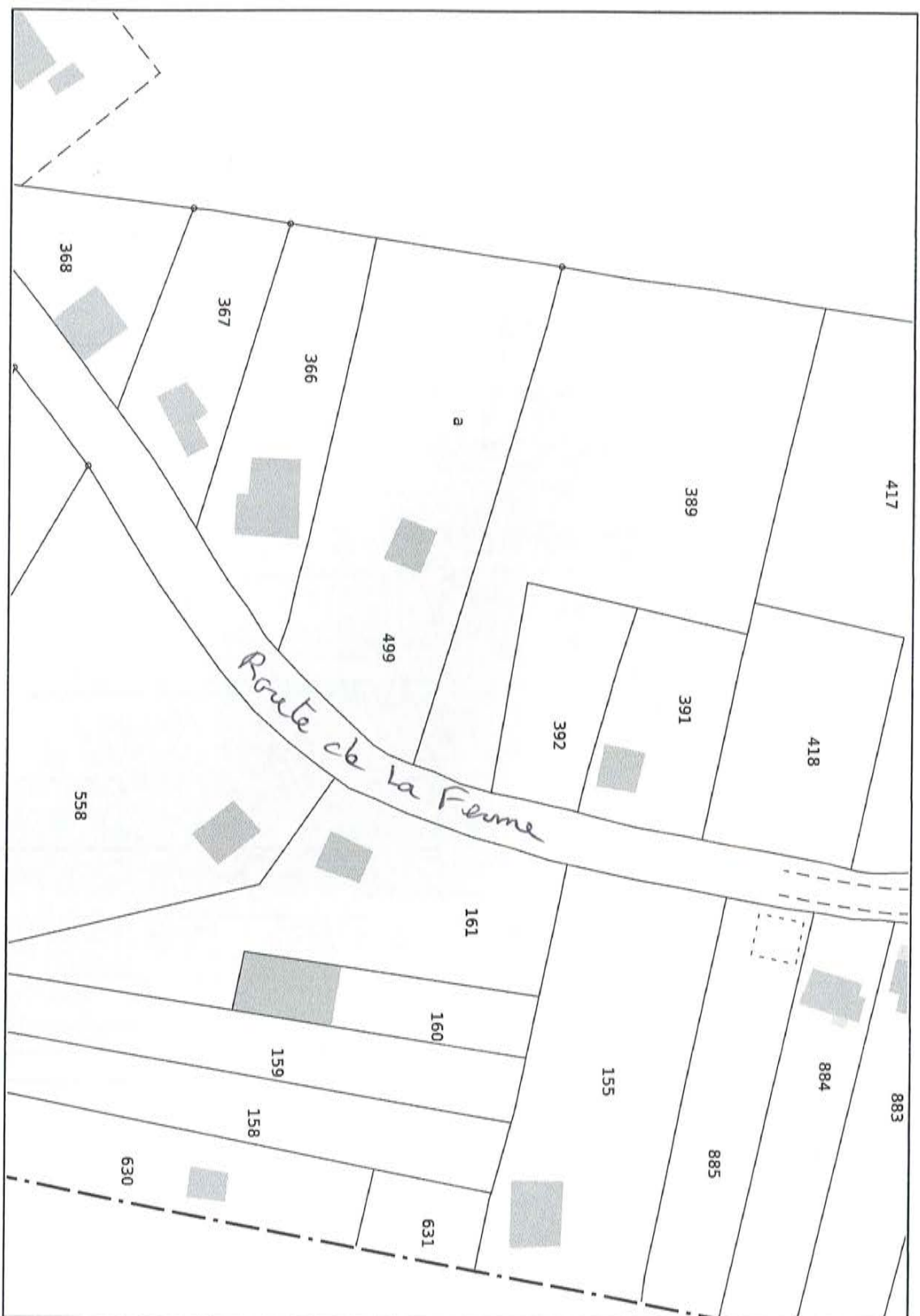
N° d'ordre au registre de constatation des droits: 3329
Coût du présent extrait: 15 F
Cochet du Service d'origine:

RECEVÉ
Le 10/09/1950
à 11h30

(1) Rayer la mention inutile.

Extrait certifié conforme
au plan cadastral
à la date ci-dessous (1).
à la date du 1^{er} janvier 19... (1).
A Schoelcher
le 10/09/1950
L P/O

[Signature]



DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE
COMMUNE DE TROIS-ILETS
LIEU-DIT La Ferme

PROPRIETE Htiers BEROARD Gilberte

PLAN DE DELIMITATION

Echelle : 1/500

SURFACE CALCULEE : 24a24ca

REFERENCES CADASTRALES

Section : I

Numero : 761-762

VA N° 953 G

Ligne
Electrique

Eddy TOLIS

Généraliste
268 Avenue Maurice Monrose
Squadra 01
97200 FORT DE FRANCE
0596 73 35 75
0596 60 49 43

BEROARD Léonie & Gilbert
(I 389)

JOUANELLE

Ligne
Electrique

PHOTO n°4

DGE 164
Borne existante

-Y=2000

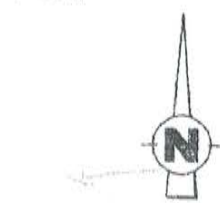


PHOTO n° 1



PHOTO n° 2

PHOTO n° 3



PHOTO n° 4



1AU

1AU

N

A

N

UD

UC

A



Choisissez une échelle

Échelle : 1/4.908
 Largeur : 1.17km
 Hauteur : 859m
 712.049.40647,
 1.607.030.12201